

La régionalisation : la géographie linguistique et le principe de la territorialité de l'aire linguistique amazighe. Par AHMED BOUOUD

I-Introduction : notre article se propose d'apporter quelques réflexions sur le concept de régionalisation, qui ne cherche pas à être une copie de certains modèles déjà appliqués aux situations linguistiques telles que celles élaborées pour l'Espagne, la Suisse, la Belgique ou le Canada. Parallèlement, les notions du multilinguisme et de diversité linguistique doivent être redéfinies et revisités pour leur intime interaction consubstantielle avec la régionalisation : le multilinguisme s'inscrit dans une perspective où se dessine une situation sociolinguistique caractérisée par l'usage de plusieurs langues sur un même territoire, dans un sens on trouve l'Arabe avec ses variantes dialectales, l'Amazighe et les langues étrangères. Pour ce qui est de la diversité culturelle, elle nous incite à poser quelques questions : serait-on en mesure d'avancer que la composante culturelle serait être un élément déterminant dans le projet de la régionalisation élargie (Bououd, A) ; existe-il des régions culturelles et des aires linguistiques favorables à la mise en place de la régionalisation ? Quel est son impact médiat et immédiat sur les langues et la culture marocaines ? et sur les supports qui les véhiculent, à savoir l'université, l'école, l'administration et les mass médias. ?

Aborder la notion de région nécessite un regard de la part de la dialectologie qui est, par définition, une linguistique de terrain ; en même temps de la géographie linguistique qui en constitue une partie ; elle est considérée comme une discipline externe à la linguistique, d'autant plus qu'elle emprunte la démarche et les concepts à la géographie. Par «géographie linguistique», on pense aussi à l'étude atlantographique de la variation linguistique dans l'espace (variation diatopique).

Ensuite, mesurer le nombre de locuteurs d'une langue donnée se fait par le recours, aussi, à une discipline annexe à la linguistique : la démo linguistique ; aidées en cela par la dialectométrie et la sociolinguistique (Calvet, L.J, 1997 ; Mackey, W.F, 1997). .

II- la demolinguistique et la géographie linguistique.

A- Il s'agit de la démographie linguistique qui est composée à partir de la contraction du préfixe « démo- » de « démographie, étymologiquement « peuple ») ; et de la « linguistique » étude de la langue et de la répartition des langues dans une région donnée.

B- Il faut admettre que la géographie linguistique (ou la géolinguistique) continue de produire des atlas linguistiques en s'inscrivant dans un contexte technologique qui permet de sauvegarder les aspects sonores et physiques des phénomènes comme l'enregistrement, le traitement et la mémorisation électronique d'une réalité linguistique.

les atlas linguistiques ont été élaborés pour développer et compléter les connaissances phonétiques, morphologiques, syntaxiques et lexicales relatives à une région donnée, ils relèvent de

la géographie linguistique qui est une branche particulière de la dialectologie ; la géographie linguistique , par la suite , a évolué pour devenir un instrument complétant des domaines de la recherche linguistique déjà existants (les grammaires , les vocabulaires régionaux ou locaux.)

C-La démo linguistique se définit comme une branche de la démographie. Elle se propose l'étude des populations caractérisées par une appartenance à une communauté parlant une même langue ; autrement dit , elle vise à comparer les comportements démographiques de groupements linguistiques vivant sur un même territoire.

D-Dans le domaine de la démo linguistique, il faut dire que c'est la mobilité linguistique qui a suscité le plus d'intérêt d'un certain nombre de chercheurs et d'enquêteurs , puisque l'étude de la mobilité linguistique concerne surtout le transfert linguistique qui est souvent caractérisé par le passage d'une langue maternelle ,cette langue vernaculaire (parlée à la maison) à une langue d'usage véhiculaire (lingua franca).

E- Toute démarche et méthode linguistiques voulant élaborer un atlas linguistique doit tenir compte du fait que tout idiome(parler) varie dans le temps, dans l'espace et aussi dans la société : c'est évidemment l'aspect spatial qui est privilégié par la géographie linguistique. ; elle s'assigne comme objet d'étude, la classification des parlars locaux en mettant en évidence les faits linguistiques appartenant aux divers ordres :la phonétique, la morphologie, la syntaxe, le lexique et la sémantique, lesquels sont désignés et portés sur des cartes géographiques. Un recueil de celles-ci constitue un atlas linguistique qui a pour objectif de cartographier le point linguistique.

La géographie linguistique s'assigne , non seulement , la fonction de mettre en exergue l'aspect linguistique d'une langue donnée , c est à dire son patrimoine linguistique , mais elle contribue , par là , aussi à inventorier son patrimoine culturel (Bououd ,A : exemple de tada).

F-La dialectométrie, par son aspect quantitatif, figure parmi les géographies et surtout la géographie quantitative. C'est avec cette dernière discipline qu'elle partage l'intérêt et l'étude de tous les aspects quantitatifs de l'aménagement de l'espace, en rapport avec les dialectes. La dialectométrie constitue alors un assemblage et une combinaison méthodique de la géographie linguistique et de la classification , numériquement , quantitative des variations dialectales.

G-L'inégalité des langues : l'aspect quantitatif des sciences du langage porte un regard non négligeable sur le dénombrement des langues et de leurs usagers. La démo linguistique , sur la base de la vitalité linguistique , se propose non seulement de savoir combien de locuteurs parlent les différentes langues du monde , mais aussi leurs situations , leurs répartitions géographiques dans le monde et leurs statuts, sans pour autant négliger leurs domaines d'usage ,leurs degrés d'usage et surtout leurs fonctions linguistiques.

1) L'inégalité numérique : certains organismes internationaux avancent qu'il y aurait plus de 6 703 langues parlées dans le monde : Le chinois est la langue la plus parlée ; L'anglais arrive en premier , au niveau commercial , tout en étant la langue officielle de nombreux États ; quant au français , il était traditionnellement considéré comme la langue de la diplomatie. On relève d'abord le chinois mandarin avec 885 millions , suivi de l'espagnol 332 millions, de l'anglais avec 322 millions puis le bengali 189 millions, l'hindi 182 millions, et l'arabe (avec ses variantes dialectales) , qui est parlé par plus de 200 millions de locuteurs .Le décompte des locuteurs des langues les plus parlées dans le

monde représente à peu près plus 70 % de la population mondiale avec la suprématie notable de la famille indo-européenne ; relayée par la famille sino-tibétaine et la famille chamito-sémitique .

Au niveau de la diplomatie internationale L'ONU possède au moins six langues officielles[] : chinois, espagnol, anglais, arabe, russe et français ; Les langues les plus usuelles et les plus parlées sont évidemment l'anglais et le français ; pour les données numériques , les estimations sont à nuancer.

2 Données démo linguistiques : selon le recensement de septembre 2004 ,Le Maroc comptait à peu près 29,891 708 millions d'habitants , répartis en citadins (16 463 634) et en ruraux (13 428 074) .La capitale, Rabat avec 1,7 million d'habitants en 2007, se classe derrière l'agglomération de Casablanca (3,6millions d'habitants);

- la situation linguistique : la répartition des langues au Maroc se caractérise par le profil suivant : l'arabe classique et l'arabe moderne pour les plus instruits, l'arabe dialectal ou l'arabe marocain pour quasiment toute la population, alors l' amazighe pour environ 40 % des Marocains ; le français pour ceux qui fréquentent les écoles , les instituts et les universités , l'espagnol pour une faible partie de la population du Nord ; l'anglais tend à s'imposer , en compétition avec le français , en tant que véhicule de la modernité.

.1 L'arabophonie :

l'arabe classique, en tant que code linguistique ne pourra être la langue maternelle d'aucun Marocain ni être la langue véhiculaire de la communication, il demeure la langue du Coran (langue liturgique) et l'outil symbolique de l'identité arabo-musulmane ; comme langue écrite , il se trouve en concurrence surtout avec le français.

L'arabe marocain : Le dialecte arabe du Maroc ou la darija , constitue la langue maternelle des Marocains arabophones , avec plus de 80 % de la population ; il est [] le parler de la rue et de la vie quotidienne ; il est aussi le relais pratiqué par les amazighophones dans leur grande majorité. On peut le comparer à une lingua franca marocaine , caractérisé par la véhicularité linguistique : anglais ; arabe , esperanto , français ..); la véhicularité linguistique : phénomène très courant dans le monde contemporain et dans les sociétés multilingues , elle se définit comme « une langue de contact entre individus qui ne partagent ni une langue maternelle ni une culture nationales communes » (Firth 1990) , son seul intérêt est d'assurer l'interaction , la communication , le commerce ... ; parmi les variantes dialectales de l'arabe , on relève :

- le judéo-marocain qui est parlé par quelques milliers de locuteurs au Maroc, plus de 200 000 en Israël, quelques dizaines de milliers dans la diaspora, surtout en France. En linguistique, il regroupe une aire de dialectes parlés par les juifs .Ces dialectes arabophones variaient en fonction de leur territoire géographique : au nord du Maroc , les juifs Séfarades utilisaient le judéo-espagnol (Haketia) , par contre , au sud , c'est la variante juive de l'arabe marocain qui prédominait.

- le judéo-berbère qui était parlé par certains locuteurs de la communauté juive, installée dans le sud marocain (Tinghir, Tiznit, Illigh, Ouarzazate) où le juif était considéré comme la langue vernaculaire.

- le hassanya , parlé par quelques dizaines de milliers de locuteurs dans la région de Tan Tan , Guelmim, Assa, Tarfaya, Mhamid el Ghizlane , ainsi qu'au Sahara marocain et en Mauritanie, il constitue la langue maternelle d'une population de type nomade , en majorité arabe ou arabisée ; il est en contact avec l'arabe , le zenaga (langue de Mauritanie), ainsi qu'avec les langues africaines ; il se distingue des parlers urbains par divers traits phonétiques et morphologiques.

2 L' amazighophonie

Les amazighophones utilisent diverses variétés dialectales et régionales qui se rattachent à la famille afro-asiatique. L' amazighe est le nom amazighe de la langue , il est à la fois l' ethnonyme et le glottonyme ; dans le cadre de la régionalisation , la glottonymie doit être interpellée pour éviter le danger et l'amalgame de la dénomination des langues coexistant sur un même territoire , c'est aussi le nom du principal dialecte parlé au Maroc , en l'occurrence le tamazight..

Il ne faut pas oublier que les parlers amazighs sont présents dans la majorité des pays de l'Afrique du Nord , couvrant près de cinq millions de kilomètres carrés , ayant plus de 20 millions de locuteurs , dispersés et implantés sur de vastes aires étendues de l'Atlantique à l' Égypte et de la Méditerranée au Niger.

Au Maroc, les imazighens constituent 40 % de la population , c est à dire les 2/3 ; contrastive ment , en Algérie , on compte 25 % (1/4) tout en étant nombreux , ils constituent la minorité linguistique la plus importante du pays .Ils parlent principalement le tachelhit (2,3 millions), le tamazight (1,9 million), le tarifit (1,5 million) , sans oublier certaines variétés ne comptant qu'un nombre restreint de locuteurs , le cas du figuigui dans la zone orientale du Maroc. Ces mêmes parlers sont représentés en Europe (1,5 millions) , principalement en France qui leur accordent le statut de langue régionale de France.

Ailleurs, les berbérophones se répartissent comme suit :

- le kabyle , le Chaouïa , le mozabite , parlés en Algérie.

- le touareg parlé dans le Sud algérien et dans les régions sahariennes du Mali et du Niger .

- le nefoussa parlé en Libye

- le siwi parlé dans l'oasis de Siwa (l'Égypte)

- le jerban parlé dans l'île de Djerba (Tunisie).

- le zenaga (Mauritanie)

- le Guanche, était parlé dans les îles Canaries (Espagne) .

Aujourd'hui, il faut dire, en l'absence de cartes linguistiques, que les aires linguistiques amazigh phones sont mal délimités et moins territorialisés puisqu'il existe des zones de contact où arabophones et amazighophones sont davantage mélangés : Rabat, Tanger, Casablanca, Marrakech, Fès, Essaouira,...

L'amazighe n'est pas reconnu comme langue officielle du pays , cependant le 17 octobre 2001 le roi Mohammed VI a créé l'Institut royal de la culture amazighe (IRCAM)[], ayant pour vocation première de « sauvegarder et de promouvoir la langue et la culture amazighes dans toutes ses formes et expressions » , transcrit dans un système d'écriture appelé tifinagh (anciennement le libyco-berbère).

3 La francophonie

Le français est la seule langue au Maroc, qui puisse prétendre d'être à la fois lue, écrite et parlée, tout en étant la langue de toutes les promotions sociales et économiques. La langue française a gardé des positions importantes dans l'éducation, la politique, l'Administration et les médias, le français n'est pas connu par tous les Marocains. Pour parler et lire le français, il faut avoir fréquenté l'école jusqu'à la fin du secondaire.

.4 L' hispanophonie et l'anglophonie.

Pour ce qui est de la langue anglaise, il faut reconnaître que sa position reste encore faible sur le «marché linguistique» marocain, mais sa force augmente lentement et sûrement en raison de son statut au plan international. L'intelligentsia marocaine, formée à l'école anglo-américaine, estime que le français n'a pas le monopole de la modernité. L'anglais pénètre dans des champs traditionnellement tenus par le français, comme l'éducation, la recherche et les médias. Certains croient qu'il faudrait que le Maroc passe de la francophonie à l'anglophonie .L'espagnol reste pratiqué dans le nord du pays et dans le Sahara, du fait de l'ancienne présence espagnole.

c- la carte des régions : je me contenterai de reproduire les régions telles qu'elles sont réparties sur le territoire marocain ;

Chaouia-Ouardigha ;

Doukhala-Abda ;

Fès-Boulemane ;

Gharb-Chrarda-Beni Hssen ;

Grand Casablanca ;

Guelmim-Es Smara ;

Laâyoune-Boujdour-Sakia el Hamra ;

Marrakech-Tensift-Al Haouz ;

Meknès-Tafilalet ;

L'Oriental ;

Oued Ed-Dahab-Lagouira ;

Rabat-Salé-Zemmour-Zaër ;

Sous-Massa-Drâa ;

Tadla-Azilal ;

Tanger-Tétouan ;

Taza-Al Hoceima-Taounate .

Depuis l'installation de la commission ad hoc , chargée de présenter une nouvelle approche de la régionalisation avancée , selon les critères de la proximité géographique , de la possibilité de communication et du principe de similarité, le nombre des régions est ramené à douze , au lieu de seize régions .

d- Le découpage linguistique du Maroc

On peut avancer que presque plus de 28,% des Marocains ayant comme langue de communication l'amazighe et plus de la moitié de la population (environ 21,3 millions) parlent uniquement l'arabe marocain (ddarija) ; estimations qu'il faut nuancer pour éviter d'aborder les sujets polémiques puisqu'on ne peut pas déterminer quelle est la première langue parlée au Maroc , comme on ne peut savoir combien de locuteurs passent d'une langue à l'autre. Dire que l'amazighophonie est un phénomène essentiellement rural , avec 57% d'amazighophones vivant à la campagne , reste à démontrer ; or , que dire aussi des ruraux qui utilisent seulement l'arabe marocain et qui constituent une frange importante au Maroc ; même situation en ville où on avance que , presque 12,7 millions de locuteurs (78%) , utilisent l'arabe marocain contre , approximativement , 3,6 millions d'urbains c'est à dire que (22%) de la population se servent de l'amazighe.

III-géographie linguistique : distribution dans l'espace.

Comme il est dit plus haut ,La géolinguistique est liée aux atlas linguistiques et à leur confection. Ceux-ci ont connu un certain nombre d'évolutions ;deux ordres de dimension la caractérisent : d'abord une dimension technologique qui a permis , d'une part, aux bases de données multimédias de remplacer et de prendre le relais des atlas-papier, et d'autre part , on constate que le traitement et l'exploitation des données se sont substitués à la phase de la consignation des mêmes données brutes .

1-dialectologie : cette discipline linguistique se caractérise par la multiplicité des descriptions, on relève alors :

-La description linguistique, dans sa démarche , elle est synchronique, puisqu' 'elle est la phase où La dialectologie étudie les dialectes en les décrivant pour eux-mêmes, pour enfin dégager les traits spécifiques quant à la phonétique, la phonologie, la morphologie, la syntaxe et la sémantique, elle s'oppose à la démarche diachroniques (ou historique) qui vise à expliquer la formation des dialectes, en montrant leur différenciation dialectale à partir d'une source commune ou d'un substrat identique .

- La description contrastive procède à une comparaison de plusieurs dialectes appartenant à une même famille linguistique. par le biais des enquêtes de géographie linguistique pour pouvoir décrire la répartition spatiale des traits spécifiant les membres de chaque famille. A ce stade de l'analyse, la carte linguistique aidera à montrer la distribution géographique des locuteurs d'une langue, les différences entre les dialectes tout en traçant les lignes isoglosses d'un continuum linguistique de cette même langue. Cette description débouche souvent sur l'élaboration d'un atlas linguistique, aidée par la dialectométrie, ou mesure quantifiée des oppositions entre plusieurs points de la carte dialectale.

- la description sociolinguistique se propose d'aborder des situations de diglossie et de bilinguisme avec ou sans diglossie. Comme elle peut, dans cette perspective, étudier les attitudes et les représentations que les locuteurs se font de leurs variétés en construisant tout un imaginaire linguistique à leur égard , en fonction du lexique qui est en rapport avec les coutumes, les usages, les croyances, les techniques , le folklore du groupe social à l'étude .Ces variétés sont souvent mises dans un rapport de compétition et de concurrence autour d'une domination symbolique .

2- le cas de Tamazight .

- Données sociolinguistiques.

Les données sociolinguistiques sur l'évaluation démographique de la population amazighophone restent encore floues, d'autant que le bilinguisme amazighe-arabe est vivace dans cette région, , de même que la segmentation linguistique de cette population est imprécise à cause de la perméabilité des frontières linguistiques ; elles sont prisonnières d'une vision très intuitive et manquent souvent d'objectivité et de systémativité ; dans l'état actuel des connaissances , on ne dispose que de quelques articles d'enquêtes de géographie linguistique, effectués par A. Basset . Ce dernier a contribué efficacement par ses articles et par son enseignement (Rabat, INALCO-Paris) a l'émergence de la dialectologie de l' Amazighe , vaste domaine linguistique qui s'étend de l'atlantique jusqu'en Lybie et de la Méditerranée au sud du Niger, embrassant une multitude de parlars, dispersés sur une aire très étendue , partagée entre nomades et sédentaires.

-données linguistiques.

Les variations régionales sont abordées en fonction de trois niveaux d'analyse linguistique : d'abord, le niveau phonético-phonologique, puis le morphosyntaxique et enfin le lexical. Les divergences entre les parlers affectent essentiellement les niveaux : phonétique, morphologique et lexical alors que la syntaxe connaît une certaine unité dans sa structure ; sur le plan de la continuité linguistique et communicationnelle de l'aire linguistique, on note une parfaite intercompréhension entre les parlers amazighs.

Le phonétisme présente les caractéristiques générales de toute l'aire amazighe du Maroc :

Le système vocalique est ternaire avec le triangle suivant: /a, i, u,/.

Le système consonantique est général aux dialectes marocains avec la présence de la spirantisation des occlusives simples /, d, t, k.../, c est le cas de /t/ dans certains parlers du nord-est, exemples :

- t "le" pronom personnel régime direct, cix t « je l'ai mangé »
- tn "les", pronom personnel régime direct, masculin cix tn » je les ai mangés «
- tnt "les", pronom personnel régime direct, féminin cix tent « je les ai mangées »
- nitni "eux" pronom indépendant
- nitenti "elles" pronom indépendant,
- tufa "elle a trouvé" ;
- tufa-tn "elle les a trouvés" ;
- tnn-asn "elle leur à dit" ;

La comparaison interdialectale fait apparaître que les palato-vélaires /g/ et /k/ sont présentes également dans de nombreux parlers du Nord :

- g > y : argaz > aryaz "homme" ;
- ig > iy "faire" ; mgr > myr "moissonner" ; bzg > bzy "être mouillé"...
- j-y-g, iynna, ignna, ijnna "ciel" ; ajril, agrtil, ayrtil "natte" ;
- anbji, anbgj, anbyi "invité"...
- k > c : km > cmm "toi" (fem); akal > acal "terre"...

la semi-voyelle /y/ peut se réaliser localement comme une occlusive palatale /g, gg/ : ay > ag, on relèvera en Tamazight la quasi-présence de l'emphase (/s/ /z/), de l'affrication des dentales, phénomène si marqué et connu en jibli (de djbal).exemples : djellaba, tcherbel.

Il faut noter la chute de la voyelle initiale a- des noms à première voyelle pleine dans certains parlars, c'est le cas des mots comme : fus < afus "main", fud < afud "genou", Im < alim "paille" ; sif < asif "rivière", même au féminin, tsa < tasa "foie" twala. Tawala « le tour »

Le système verbal s'organise autour de deux axes aspectuels fondamentaux : il oppose un accompli (thème III) à un inaccompli (thème II) puis, un aoriste (thème I) comme forme neutre du paradigme aspectuel. D'autres formes sont à signaler ici et là, selon la géographie et l'évolution des parlars (Bououd ,A) ; il s'agit de l' inaccompli négatif et de l'accompli résultatif.

Le lexique : c'est le domaine le plus influencé par l'arabe et le contact qui en découle (amazighe/arabe)(Bououd A). On notera enfin que dans ce vocabulaire de base, les noms de nombres sont d'origine arabe à partir de trois ; la liste est ainsi : yun, sin, krad, rb3a, xmsa ... une comparaison (intra et interdialectale) fait apparaître des correspondances de synonymes, avec de légères nuances d'une région à l'autre:

-pleurer : al/yl, , ar

-donner : . ac-uc,cf, c

-lait : ayi, ayu (inda, akffa)

-boeuf : afunas, a3jli, aynduz..

-cheveu : azzar, ackkuc, inz

-tête ; ix, aqccac, agayu, aqrru

-visage : axncuc, axnfuf, aghnbub, akmmar, udm

- la lexicométrie, branche de la Linguistique, qui étudie quantitativement l'usage des mots et du vocabulaire actif, elle contribue à élaborer une statistique lexicale des mots les plus récurrents et les plus usuels sur un espace donné; quelques remarques doivent être signalées :

-Le problème auquel les linguistes ou autres descripteurs sont confrontés est celui de la variation dialectale, c'est-à-dire l'ensemble des réalisations phoniques, morphologiques, syntaxiques et lexicales variant en fonction de la localisation géographique.

-La dispersion et la distance géographiques des variétés linguistiques amazighes contribuent des fois à entraver sérieusement l'intercompréhension entre les locuteurs amazighophones, phénomène qui s'accroît de génération en génération.

Par conséquent et au vu de la variation linguistique, l'élaboration d'une koinè et la standardisation progressive seront complémentaires et subséquentes à une étude linguistique interne (descriptive et contrastive), pour pouvoir par la suite procéder à la réalisation d'un atlas linguistique propre à la région qui représente un ensemble structuré de cartes géolinguistiques référant à des

phénomènes linguistiques , fondées sur une étude géolinguistique comparative , mettant en relief des variétés potentiellement divergentes .

IV-La variation diatopique : évolution dans l'espace.

La variation est considérée comme un phénomène courant qui existe pratiquement dans toutes les langues du monde , c'est quand une même unité linguistique apparaît sous des formes différentes, elle est plus nette dans le domaine amazighe , étant donné que la zone que couvrent ces langues sont encore orales, qui en outre ne sont pas encore standardisées, dont l'orthographe et la grammaire sont en passe de codification et de normalisation, actions qui finiront par engendrer et construire une "unité" linguistique, qui par la suite , pouvant aboutir à une "pression normative".

A- En aucun cas , la variation n'est confondue avec le régionalisme qui est définie comme une expression linguistique limitée à une certaine région , et concerne souvent le domaine du lexique ;

B- Quatre types de variations sont à distinguer :

- La variation diachronique ou variation dans le temps ; elle permet de contraster et de comparer les traits linguistiques selon qu'ils sont perçus comme plus ou moins anciens ou récents dans le temps.

- La variation diatopique ou variation en fonction du lieu et de l'espace , elle relève de la variation géographique ; la différenciation d'une langue se joue suivant les régions ; les usages qui en résultent créent des régiolectes, des topolectes ou des géolectes.

- La variation diastratique ou variation en fonction de la classe sociale, du "groupe" social d'appartenance des usagers de la langue ; elle explique et répertorie les différences entre les façons de parler pratiqués par les diverses classes sociales en présence afin de dégager un sociolecte qui se manifeste souvent par le passage d'une langue à une autre (niveau formel, niveau élevé ,niveau plus familier.....) :

-la variation diaphasique ou "stylistique", ou encore variation individuelle , c'est lorsqu'on observe une différenciation des usages selon les situations de discours ; il s'agit ici de déterminer que la production langagière est influencée par le caractère plus ou moins formel du contexte d'énonciation des registres ou des styles différents. A ce niveau , il est rappelé qu'il ne faut pas confondre cette variation interne à une langue ou à un dialecte (appelée parfois variation intralinguistique) avec la variation interlinguistique, qui existe aussi dans un même groupe linguistique, avec cependant quelques variantes topolectales ou géographiques. Toute description doit tenir compte des paramètres exogènes suivants :

- la répartition géographique : milieu urbain , milieu rural , milieu montagnard ... ?

- groupes sociaux ou socioprofessionnels : fermiers., éleveurs , pasteurs ,agriculteurs...

- l'ethnie d'origine : arabes , amazighes , shraouis , juifs ...

A priori, les paramètres endogènes de la variation concernent surtout :

les traits phoniques : 'accent '

les traits lexicaux

les traits morphologiques et grammaticaux .

c-La diatopie : le cas de l arabe.

Dans l'optique linguistique , toute variation entraîne un changement linguistique; elle se fait par la pression des facteurs extralinguistiques qui sont à la fois régionales ,sociales ,géographiques et diachroniques...; notre objectif est d'expliquer la variation diatopique en donnant des exemples reflétant les traits de la variation régionale .

*La variation régionale (diatopique) concerne les particularismes régionaux qui caractérisent une forme utilisée sur toute la zone géographique, ils sont pour la plupart d'ordre lexical.

Pour notre part , ce qui nous intéresse c' est de repérer , tout en essayant d'expliquer la variation à travers une étude analytique des parlers marocains (jbli , fassi ,3roubi , ...), qui constituent une variante de l'arabe dialectale marocain , les traits linguistiques (phonologiques , syntaxiques) qu'il partagent avec lui. Ces traits particuliers concernant d'abord le vocalisme et le consonantisme, et enfin la morphologie et le lexique;

-Le vocalisme : en arabe classique , le système vocalique de base est constitué par les brèves /i/ /u/ et /a/, avec les correspondantes longues : /i:/ /u:/ et /a:/ ex du parler Jabli wahd ---wahi :d « "un " , dans d'autres contextes , la longueur des voyelles est pertinente ; en arabe dialectale , on relève une marge de réalisations pour ces sons fondamentaux , en fonction de l'entourage phonétique et de la combinatoire : /e/ /ε //o/ et /ö/ , l'une de ces voyelles peut disparaître, phénomène dû à l'influence de l'Amazighe , ex : madinat un ---mdina (arabe dialectale)---tandint (Amazighe) "ville " ; il faut aussi noter l'absence des voyelles nasales .

-les diphtongues , au cours de la réalisation changent de timbre de sorte qu'elles sont perçues différemment au début et à la fin de leur émission : / a y / -- /i/ ; / a w / --/u/,

Exemple: /sajf/ ---ssif « épée » /dajf/ -- dif « hôte » ;/Sawf/ ---ssuf « laine » /xawf / ---xuf « peur »

- Le consonantisme : Le parler de jbala réalise les « affriquées » comme : / Č/ et /ĵ/ = (tch) et (dj) Chklat (Arabe dialectale) --- /tchoklat/ (l'arabe jbli) " le chocolat " , Chrbil ((Arabe dialectale)--- /tcharbil/(l'arabe jbli) "babouche des femmes " Jarida--/djarida/ "le journal " , Jbel---/djbel/ " la montagne" , jllaba ---djallaba , jamal ---djamal.. .

-La spirantisation est fort répandue dans l'amazighe du nord , /d/ /t/ parfois perdent leur trait sonore pour s'assourdir , daftar --- taftar " cahier " ,lmard ---lmart " maladie " ,dhar----thar " la dot "

- les réalisations de /q/ en /a/ ou en /g/ , comme variantes régionales et contextuelles , en fonction de la zone géographique et de la nature du parler (bedouin , citadin , 3roubi) ; ex :qal , gal ou al " il a dit " , par ailleurs , la même opposition est distinctive : qr3a "bouteille " , gr3a "courgette " .

L'aspect phonétique montre l'influence de l'Arabe sur l'Amazighe quant au phonème /q/ , variante régionale de l'Amazighe /ɣ/ ; ex : inya " il a tué " et la ynaqq " il tue " ou bien imryan " bouillon " (Tamazight) et imrqan (Tachlhit).

- La morphologie constitue le domaine où il y a un faisceau d'indices linguistiques capable d'établir une parenté entre l'Arabe dialectale et l'Amazighe surtout au niveau de la formation du passif à l'aide du préfixe dérivatif / t / , et les particules préverbaux , à valeur aspectuelle , pour rendre l'expression de l'inaccompli , ka/ta ex , ka yakul , ta yakul " il mange " , a yakul (Bououd ,A).

- Le lexique : certains mots amazighes sont passés dans l'arabe dialectale en s'intégrant sans résistance dans le système de la langue emprunteuse. Ex de noms :Ataras , arwas, aɣaras, tiɣrad, tamara , dérivé de l'arabe classique marara "amertume " , azlag qui vient du verbe amazighe zly " enfiler "

Ex de verbes : srd—srt "avalier " , ssifd—saft "envoyer " ,sud—sut "souffler" , bzy ou bzg ---fzzg "êtr mouillé"...

En conclusion , la variation régionale (diatopique) ne permet pas seulement d'établir une hiérarchie et une distinction fonctionnelle et symbolique , entre les langues et les dialectes dans ce qu'on appelle la géographie linguistique, mais elle permet aussi de classer et de répertorier les traits lexicaux et phonétiques propres à chaque parler, ce qui contribue alors à mettre en évidence la diversité linguistique au sein d'une communauté donnée. Ainsi, le rapport entre langue et dialecte permet de distinguer, au moins, deux types de dialectes :

-le dialecte local (régional, géographique) qu' on qualifie aussi de régiolecte , c'est à dire un dialecte propre à une région ou un pays . Quant au géolecte , il est défini comme une variété linguistique considérée sous l'angle de l'aire géographique occupée et propre à une zone géographique , alors que le topolecte intéresserait un espace géographique , limité à la tribu ou au village...

- par contre , la langue régionale se définit comme une langue pratiquée dans un territoire , administré par un État sans être la langue officielle de cet État.

IV-TERRITOIRE : Généralement, la territorialité est un concept qui s'emploie principalement en droit, en science politique et en géographie ; quelques points méritent d'être signalés :

1 -Les aires linguistiques : Etant porteuse de culture et liée à des phénomènes socio-économiques et politiques, la langue relève à la fois de la géographie en général et de la géographie culturelle en particulier (Bououd A) , deux lignes sont à prendre en considération pour délimiter les aires linguistiques :

- la ligne isoglosse se définit comme la ligne de séparation entre deux aires linguistiques,(amazighe-arabe).

- la ligne isophone ,par contre , est la ligne de séparation entre deux dialectes d'une même langue (arabe citadin – arabe jabli ; tarifit-tamazight).

2- Une géographie des aires linguistiques :

Cette géographie revient à la fois à l'étude de la distribution spatiale (diatopique) des langues et aux processus des changements sociolinguistiques de ces langues dans l'espace. Plusieurs points montrent le rapport étroit entre la langue et l'espace : il est difficile d'évaluer et de circonscrire les lignes isoglosses et davantage les lignes isophones de l'Arabe et de l'Amazighe ; par conséquent, faut-il intégrer la notion d'ethnie comme critère de classification ? autrement dit, est-ce que les populations parlant la langue maternelle commune et sur un même territoire forment-elles une ethnie ?

3-La frontière linguistique :

La langue comme frontière géographique délimite deux régions ou aires linguistiques : à savoir la région amazighophone et la région arabophone. La frontière linguistique ne coïncide pas souvent avec une frontière naturelle et ne doit en aucun cas être confondue avec une frontière ethnique.

4) Les isoglosses

Une isoglosse, de l'étymologie grecque pour signifier " même langue ", est cette ligne souvent imaginaire établissant une ligne de démarcation séparant deux zones géographiques qui se distinguent par un trait linguistique particulier, pouvant être de nature lexicale, phonologique ou morpho-syntaxique. La notion d'isoglosse constitue un outil important de la dialectologie et de la géographie linguistique, capable de regrouper les familles linguistiques au tour d'un faisceau d'isoglosses ; il est souvent considéré comme le trait emblématique séparant les parlers isophones : c/k, akal –acal « sol », tufam – tufim " vous avez trouvé " ;

a- de ce point de vue, on parle de continuum linguistique lorsque deux ou plusieurs langues ou dialectes différents qui, sont toujours intercompréhensibles, se mélangent et se mettent en contact sans qu'aucune limite géographique précise ne soit tracée. Un continuum linguistique peut disparaître et s'estomper suite à une éventuelle standardisation progressive qui s'effectue au détriment de la diversité dialectale.

b- La - distribution : On relève au moins quatre types de processus de changements dans la distribution des langues sur un territoire :

- L'isolement : divergence progressive d'une même langue parlée par deux groupes séparés géographiquement (amazigh , touareg , kabyle).
- La créolisation : formation et évolution d'une langue à partir de deux autres langues, pourtant pas compréhensible par les locuteurs des deux langues originelles.
- La pidginisation : langue générée à partir de la simplification de deux langues amalgamées.
- Le bilinguisme : présence et coexistence d'une langue majoritaire et d'une langue minoritaire dans un pays.
- La diglossie : usage d'une langue littéraire pour une sphère de la vie et d'une langue dialectale pour l'autre sphère.(ex .de arabe)

c-Répartition des isoglosses. :En général , les isoglosses coïncident rarement avec les frontières étatiques , on en trouve quelques types :

- l' isoglosse physiographique coïncide avec un fleuve, une île, une crête, une montagne (atals , rif , plaine , desert...)..
- l' isoglosse administrativo-historique : une limite administrative a suivi les peuplements linguistiques différents (découpage administratif en région, province, préfecture , commune,)
- l' isoglosse confuse constituée de multiples saillants et rentrants territorio-linguistiques , en incluant le physiographique et l'administrativo-historique .
- l' isoglosses perforée : dans les vallées , des villages sont noyés dans une mer ou ilots , formant des parlers insulaires comme les créoles (ex d' imi n tanout).

La répartition des aires linguistique se trouve liée à l'environnement physique : nombre de cas montrent que les espaces des zones froides , la forêt , les montagnes , le désert ont servi de refuge linguistique et de poches de survivance de certaines structures linguistiques , menacées de disparition..Elle est également liée à la culture, à la ruralité et à la religion , par l'isolement , le maintien et la sauvegarde de la langue s'intensifient et se renforcent ; exemple de l'arabe .

V-Le principe de la territorialité et le principe de la personnalité :deux grands principes d'aménagements linguistique sous-tendent la plupart des linguistiques :

- le principe de la territorialité ,appelé aussi le principe territorial des langues qui reconnaît des droits linguistiques territoriaux -

-le principe de la personnalité ou le principe du libre choix de la langue ou encore le principe de la liberté de la langue qui reconnaît des droits linguistiques individuels.

1-Le principe de la territorialité

L'aménagement linguistique qui s'appuie sur le principe de la territorialité vise une certaine homogénéité linguistique d'une communauté pour assurer sa survie et sa domination. C'est le territoire administrativo-historique qui délimite l'espace à l'intérieur duquel s'applique la loi linguistique.il se fait selon certains critères comme l'importance demolinguistique (nombre de locuteurs) et le principe de l'historicité (langue appartenant à une famille linguistique). Il faut signaler la difficulté d'aménager les langues des zones de contact et des zones frontalières.

Pour pouvoir appliquer ce principe, il faut qu'une communauté linguistique soit concentrée dans une région donnée et non pas dispersée sur une immense étendue , pour éviter d'avoir des effets discriminatoires dus à l'isolement géographique ; l'adoption de ce principe définit aussi la protection linguistique pour le groupe minoritaire, sans négliger la prescription de l'emploi des langues dans l'Administration, l'enseignement, la justice et les entreprises, c'est-à-dire que la loi entreprend l'établissement des régions linguistiques en déterminant la langue qui doit être promue et considérée comme langue officielle. Cette territorialité linguistique ,dans le cas des pays plurilingues, met en œuvre deux schémas :

- Le plurilinguisme de juxtaposition où on trouve deux langues coexistant et sans interpénétration (Belgique ou Suisse).
- Le plurilinguisme de superposition est la situation où une deuxième langue vient perforer le territoire unilingue d'une région (l'ex-Yougoslavie).

Ces situations de plurilinguisme ont conduit certains pays à favoriser le principe de territorialité linguistique pour éviter les tensions et les conflits au nom de la souveraineté linguistique, de la stabilité et de la cohésion sociale, c'est à dire le droit d'une Commune ou d'une région de défendre son caractère linguistique particulier.

2- Le principe de la personnalité

Le principe de la personnalité est lié à l'individu en lui garantissant son droit à la liberté de l'usage de la langue officielle et de la langue maternelle dans les services gouvernementaux, les tribunaux, les écoles..... il permet donc à chaque citoyen de s'adresser aux institutions publiques dans une langue officielle, éventuellement dans sa langue maternelle, dans un pays bilingue ou plurilingue pour pouvoir faire son choix entre les langues en usage et aussi pouvoir recevoir des services publics dans plus d'une langue; par ce principe, l'État entreprend à soutenir les droits linguistiques individuels des minorités dispersées, par l'isolement, qui ne sont protégés par aucun statut juridique et par aucun droit territorial. Pour jouir de la liberté linguistique, l'individu, dans la vie privée, peut employer sa langue préférée.

Pour ce qui est de la langue amazighe et pour promouvoir son identité linguistique, on doit prévoir aujourd'hui le choix entre trois logiques en matière de territorialité :

- la dissymétrie : c'est le cas où la langue amazighe, en acceptant son statut de minorité linguistique tout en cherchant à garder sa spécificité et sa particularité, avec en prime une compensation politique.
- L'assimilation : sinon un choix, difficile cette fois-ci, fait accepter à l'amazighe une perte de l'identité linguistique contre une supériorité sociale.
- L'autonomie : de droit, l'amazighe obtient la protection législative et juridique par le principe de la territorialité linguistique.

Remarques :

A la zone géographique (région) peut-on faire correspondre une langue : officielle, nationale ou régionale ? Comment interpréter les représentations sociolinguistiques des citoyens marocains envers ces langues, en terme de fonctions (liturgique, véhiculaire ou vernaculaire) ; de statuts (officielle, nationale, régionale) par rapport au marché linguistique marocain ? Quelle serait la configuration de la carte linguistique du Maroc en tenant compte de l'hégémonie linguistique, de la

diglossie et du multilinguisme ? En filigrane, la carte linguistique du Maroc fait transparaître deux grandes zones :

-zone amazighophone : le moyen atlas, le haut atlas, l'anti atlas et le rif.

-zone arabophone : on note les parlers bédouins (les plaines atlantiques, les hauts plateaux et le hassanya), les parlers urbains (Rabat, Fés, Tetouan, Salé ...) et certains parlers arabisés des montagnes comme les jbla (ouest du Rif), de Zerhoun, de Sefrou (L-bhalil) ; parallèlement, on doit signaler l'existence des zones de contact (arabe-amazighe) au niveau des centres urbains et des plaines, caractérisées par une continue interaction.

VI-la diversité linguistique et la régionalisation :

La gestion de la diversité linguistique dans le cadre de la régionalisation avancée doit tenir compte d'un certain nombre de points :

1- Continuer à favoriser la situation de l'Arabe moderne en tant que langue véhiculaire alors que le rôle de la vernacularité est déléguée à l'Amazighe et à l'Arabe dialectale (ddarija).

2- Subsidiairement, reconnaître-t-on le statut d'officialité aux langues vernaculaires (Amazighe et arabe dialectale) ? en s'appuyant sur le principe de territorialité et de la répartition géographique. (le Tamzight au centre, le rifain au Nord, le tachelhit au sud ..) .Situation qui ne va pas sans instaurer de facto un bilinguisme officiel au Maroc.

3- La diversité linguistique peut-elle aboutir à une langue supra-nationale, capable de fédérer les parlers régionaux au tour de l'arabe marocain, proche d'une lingua franca, utilisée comme moyen de communication par des personnes n'ayant pas de langue en commun, dans une zone géographique étendue ;

De cet état de choses, découle un fait fort important, à savoir :

- La nécessité de revoir, sinon de redéfinir les paramètres d'une bonne gestion de la diversité linguistique au Maroc ; pour pouvoir avoir, d'un côté l'existence de la langue arabe (et ses variantes régionales : jbli, bédouin, hassani, 3roubi..) et de l'autre, la coexistence de plusieurs langues (l'Amazighe et ses variantes dialectales : tamazight, tachelhit, tarifiât ; l'arabe et les langues étrangères).

- Au regard de cette situation linguistique, sera-t-on en mesure d'avancer, prématurément, l'hypothèse de deux aires linguistiques :

a-l'arabe dialectale :

Variante bédouin qui recouvre les zones géographiques de Doukkala, Chaouiya, Er hamana, Chyadma...(Region 6 ; Cas –Settat...)

Variante Jabli dont les centres au Nord sont :Tanger, Tétouan, Ouazzane, Chifchaoune...(Region 1, Tanger. Tetouan ...)

Variante de l'arabe citadin dont les centres se répartissent au tour des grandes cités du Maroc : Fès, Rabat Meknès, Salé .. (Région 4, Rabat. Sale ...)

Variante de l'oriental qui englobe Taza , Oujda , Figuig ...(Region 2 ,Rif –Oriental ..)

Varainte Hassanya pour Laayoune , Smara , Goulimine.. (Region 10.11.12)

b-l'amazighe , à son tour , regroupe trois aires linguistiques délimitables comme suit :

. le tarifiât au nord du Maroc , avec les centres de Nador , El Hoceima , Berkane ..

. le tamazight de la chaîne de l'Atlas à Séfrou , Khenifra , Béni Mellal , El hajeb , Khoumisset .. (Region 3 , Ifrane , Boulemane , ...)

. le tachelhit au tour des villes d'Agadir , de Marrakech , Tiznit...

VII- Conclusion.

On note , pour l'Amazighe , que la dénominations toponymique de la région correspond exactement à sa glottonymie ,c'est-à-dire le nom qu'on accorde à une langue usitée : le rif pour le tarifit et les rifains , aussi le tamazight pour les imasighens de l'atlas et les chleuhs pour le tachelhit ; contrairement aux parlers citadins où la situation est autre c'est-à-dire qu' on trouve la non-correspondance entre la langue et la région , en dehors du fassi.

Ainsi , le projet de la régionalisation au Maroc est tributaire de sa relation avec la pluralité linguistique et la diversité culturelle , dans une perspective impliquant l'interaction des facteurs humains (usagers des langues arabes et amazighes) , culturels (arabo-musulmans, juifs..) et identitaires (marocains , amazighs..) qui , à eux-seuls, peuvent servir à tracer des frontières linguistico-culturelles des régions .

BIBLIOGRAPHIE

-BASSET, A. (1929). « Etudes de géographie linguistique en Kabylie », Leroux, Paris.

— (1936). « Atlas linguistique des parlers berbères, Algérie », Territoires du nord, fasc. I, Equidés, Alger.

— (1939). « Atlas linguistique des parlers berbères, Algérie », Territoires du nord, fasc. II, Bovins, Alger.

— (1942). « Etudes de géographie linguistique dans le Sud marocain », Hespéris: 3-22.

-Bououd , A, <http://bououd.e-monsite.com>.

-COHEN D., 1963, Le dialecte arabe ḥassāniya de Mauritanie, Klincksieck, Paris, 292 p.

-COHEN D., 1970, "Le système des voyelles brèves dans les dialectes maghribins", Etudes de linguistique sémitique et arabe, Mouton, The Hague-Paris, 172-178.

Wikipedia. Encyclopédie libre et en ligne

-Ahmed Bououd, FLSH , Ain Chock , Université Hassan II Casablanca .

Bououd1@yahoo.fr